Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 47 (2020)

Heft: 5

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chère Suissesse de l'étranger, Cher Suisse de l'étranger,

Une fois n'est pas coutume, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a une demande, petite mais importante, à vous adresser: veuillez communiquer votre adresse e-mail privée actuelle à votre représentation suisse. Bon nombre d'entre vous ne l'ont pas encore fait. Et certaines des adresses enregistrées ne sont plus à jour. L'OSE vous recommande instamment d'actualiser votre adresse e-mail. Ceci est important pour plusieurs raisons.

Protection et sécurité: la pandémie de coronavirus a fait apparaître à quel point il est important de rester joignable en période de crise. Grâce à votre adresse e-mail privée à jour, votre représentation suisse peut vous contacter aisément et sans tarder en cas de crise. Cela améliore votre protection et votre

sécurité.



Poids et influence: si tous les Suisses vivant à l'étranger sont joignables par e-mail, la «Cinquième Suisse» a davantage de poids politique. C'est précisément ce à quoi œuvre l'OSE: elle souhaite rendre possibles les élections directes — en ligne — au parlement de la «Cinquième Suisse», le Conseil des Suisses de l'étranger. Si les adresses e-mail des

Suisses de l'étranger sont connues, ils peuvent tous être invités à participer à une telle élection, même si nous ne savons pas encore quand celle-ci pourra avoir lieu pour la première fois. Ce qui est certain, c'est que les élections directes renforcent la légitimité du Conseil des Suisses de l'étranger. Ainsi, l'OSE peut avoir davantage de poids et d'influence en Suisse pour défendre la cause des Suisses de l'étranger.

Enfin, votre adresse e-mail est également utile lorsque la distribution postale fonctionne mal dans votre pays et que vous recevez par exemple la «Revue Suisse» très tard ou que vous ne la recevez pas du tout. Dans ce cas, cela vaut la peine de passer de la revue imprimée à notre édition en ligne gratuite. Si vous choisissez d'opter pour la «Revue» en ligne, vous serez toujours informé(e) de ses nouveaux contenus par e-mail.

Dans tous les cas, veuillez communiquer votre adresse e-mail non à l'OSE, mais à votre consulat. Pour des raisons de protection des données, l'OSE n'a pas accès aux adresses des Suisses vivant à l'étranger. La base de données des adresses est gérée par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Vous pouvez également saisir vous-même une nouvelle adresse e-mail très simplement sur le site web du DFAE: www.eda.admin.ch/swissabroad. Ce guichet en ligne vous permet par ailleurs de recourir aisément à des prestations des autorités suisses depuis chez vous.

Il ne me reste plus qu'à vous adresser mes meilleures salutations et à vous souhaiter une bonne santé et beaucoup de plaisir à la lecture du dernier numéro de la «Revue Suisse».

Ariane Rustichelli Directrice de l'OSE

Courrier des lecteurs

La Suisse et la pandémie de coronavirus



La Suisse a pris le coronavirus très au sérieux. Certes, c'est triste quand des gens perdent leur emploi ou leurs projets d'avenir. Mais la Suisse les a aidés rapidement et, pour une fois, sans tracas administratifs. Ça n'a pas été le cas

dans bon nombre de pays d'Europe.

DANIEL TRÄCHSEL, MARZELL, ALLEMAGNE

Effectivement, la Suisse – comme beaucoup de pays – n'était malheureusement pas préparée, c'est un fait. Les pays qui étaient préparés ont eu beaucoup moins de dommages (Corée du Sud, Hong-Kong, Taïwan, Singapour). Cela servira-t-il de leçon ? On peut en douter, compte tenu du manque de sens critique des médias.

ADRIEN LOEWENSBERG, PORTUGAL

J'approuve le fait qu'un système d'aide ait été mis en place, et surtout que le gouvernement fédéral ait travaillé très dur pour aider tout le pays (contrairement aux États-Unis, où l'on nage en plein délire, sauf dans les États où les gouverneurs ont un peu de bon sens). Cela m'a réconforté de savoir que ma mère à Genève pouvait faire appel à de l'aide si nécessaire. Mais pour toute la classe sociale plus basse qui travaille dans les hôtels, les restaurants, le nettoyage, etc., beaucoup d'entre eux n'avaient pas le soutien nécessaire. Par exemple, la longue file d'attente devant un point de distribution de denrées alimentaires de base aux Vernets (GE), en dit long.

GUILLAUME DE SYON, LANCASTER, PENNSYLVANIE, USA

Le peuple votera sur le congé de paternité



Je suis surpris que la Suisse, l'un des pays les plus riches du monde, soit si en retard sur cette question. Si vous avez déjà eu un enfant, vous savez combien d'énergie cela coûte à la mère. L'aide du père est si importante pour le nou-

veau-né et pour la maman. C'est un bon investissement pour toute la famille, et plus encore pour tout le pays.

RONALD THOMA, ONTARIO, CANADA

En tant qu'expatrié de longue date en Allemagne, je ne peux qu'être effaré du retard incroyable de la Suisse sur ces questions-là. Cela commence déjà avec l'expression «congé de paternité». Garder un bébé n'a absolument rien à voir avec un congé! C'est un travail merveilleux, mais épuisant, et qui dure plusieurs années. Ainsi, en Allemagne, cela ne s'appelle pas un

congé, mais, littéralement, un «temps parental». Et ce temps peut être réparti entre les deux parents. Ainsi la mère n'a pas, comme en Suisse, à porter cette charge toute seule.

ANDRÉ TSCHACHTLI, ALLEMAGNE

Je suis totalement contre! Un père peut prendre des congés sur ses vacances pour s'occuper de son enfant, ou si c'est possible accumuler des heures supplémentaires dans les huit mois qui précèdent la naissance pour être à la maison le jour venu! Enfin, la journée de travail ne fait que huit heures, le reste du temps, il peut s'occuper du bébé et soulager ainsi la maman!

CLAUDE-ALAIN GUYOT, CIREY, FRANCE

La Suisse, c'est le Moyen Âge au niveau du soutien aux familles. 10 jours, c'est déjà dérisoire au regard de ce que rapporte l'employé suisse. Cela devrait être six mois pour les deux parents, dont minimum 16 semaines pour la mère. De manière cocasse, ce sont les mêmes qui critiquent ce projet bien trop modéré et qui veulent priver l'économie des jeunes hommes entre 25 et 40 ans en les envoyant 3 ou 4 semaines PAR ANNÉE, tourner en rond et boire des verres au frais du contribuable, lors de cette absurdité que sont les cours de répétition. Cette perte économique massive pour les employeurs aux frais de la collectivité et pour un résultat sécuritaire nul, ne semble pas les déranger.

L'«initiative de limitation» et le rapport de la Suisse à l'Union européenne

Indépendamment du fait que l'économie suisse, avec l'essor de la mondialisation, profitera d'un rapprochement avec l'Union européenne, une Europe politiquement forte et en paix est tout à fait dans l'intérêt de la Suisse.

CHRISTOPH TWERENBOLD, KÖLN, ALLEMAGNE

Après avoir vendu les grandes industries et être devenus des prestataires de services et la risée du monde entier, les gens devraient voir qu'ils ont fait fausse route. Toutes ces habitudes de gauche sont un poison pour le pays. Redevenez ce que vous étiez, un peuple innovant, prospère, bien éduqué. Arrêtez de dégrader votre système éducatif. Recommencez à créer et à inventer. Le monde est grand, l'UE est petite et se fait du mal à elle-même.

Préserver la neutralité de la Suisse est indispensable. Il serait donc souhaitable d'apporter une contribution raisonnable à l'UE pour la coopération et pour le bien de tous. Être contraint par un système moins flexible serait une erreur. Après tout, une relation entre partenaires peut très bien fonctionner, inutile de se marier.

KURT FEHLMANN, HERVEY BAY, QUEENSLAND, AUSTRALIE



Dès fin avril, le Conseil fédéral a progressivement assoupli les consignes liées au coronavirus et a mis fin au confinement au début du mois de juin. Conséquence: le nombre de nouvelles infections est reparti à la hausse. Début juillet, les mesures de protection sont donc redevenues plus strictes. Outre de nouvelles dispositions valables dans tout le pays, comme l'obligation de porter un masque dans les transports publics, des restrictions sont applicables seulement dans certains cantons. Voici les nouvelles étapes de notre chronologie:

6 juin 2020: assouplissement général

Le 6 juin, la vie retrouve un semblant de normalité: tous les établissements de formation peuvent rouvrir leurs portes ainsi que les piscines, zoos, jardins botaniques, théâtres, cinémas, restaurants, bars et remontées mécaniques.

21 juin 2020: détente et conséquences

L'atmosphère se détend, mais déjà de premiers «super-propagateurs» sont identifiés, à savoir des gens transmettant le virus à un nombre de personnes supérieur à la moyenne dans des soirées ou à leur retour de vacances.

30 juin 2020: hausse du nombre de cas

À la fin du mois de juin, les autorités annoncent que le nombre de nouvelles infections dépasse à nouveau la barre des 100 personnes. Les chiffres sont donc aussi hauts qu'en mars 2020, juste avant l'adoption des mesures d'urgence.

6 juillet 2020: masque obligatoire dans les bus et les trains

Au vu de l'évolution de la situation, la Suisse rend le masque obligatoire dans l'ensemble des transports publics – trains, bus, funiculaires, téléphériques, bateaux.

8 août 2020: en quarantaine après les vacances

En raison des contaminations pendant les vacances, une nouvelle mesure est prise: toutes les personnes revenant d'un pays à risque doivent se mettre en quarantaine pendant dix jours. Le 8 août, 42 pays sont sur la liste: www.ogy.de/quarantaine-obligatoire

Retrouvez la chronologie complète depuis le mois d'avril 2020 sur www.revue.ch.